

PROJET ASSOCIATIF

Programme de formation

Apprendre à élaborer collectivement un projet associatif

La notion de projet associatif n'est pas toujours évidente pour les centres sociaux et les espaces de vie sociale, car le projet social exigé par les CAF dans le cadre de l'agrément crée une confusion sur ce sujet. Le projet social est un document technique, souvent de taille importante (entre 100 et 200 pages) et qui est destiné aux services de la CAF pour instruction. Le projet associatif est à l'initiative des membres de l'association. Le projet associatif est un document de référence pour l'association au même titre que le projet social. Mais il est court (une dizaine de pages environ) et présente en des termes simples l'association, ses valeurs, ses activités et son fonctionnement.

C'est pour répondre à ces enjeux que nous proposons une formation de 4 jours qui permette d'acquérir les compétences nécessaires à l'élaboration d'un projet associatif. Les objectifs de la formation sont :

- Comprendre les objectifs, les finalités et les modalités d'élaboration collective d'un projet associatif
- S'approprier les notions de participation et de dynamique associative
- Acquérir des techniques de participation et de coopération nécessaire à l'élaboration d'un projet associatif

 **Publics bénéficiaires**
Salariés et bénévoles des associations

 **Prérequis**
Aucun

 **Tarif**
• Intra : 6 000€

Prestation de formation non soumise à la TVA.

 **Date et lieu**
Septembre 2025
à décembre 2026
Lieu à définir

 **Durée**
4 jours - 28h



ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes porteur d'un handicap, contactez-nous, pour que nous puissions réfléchir ensemble sur les possibilités d'aménagement et favoriser ainsi votre participation.

Contact

...

Tel. 06 20 52 88 14
contact@focus-reussir.fr
15 rue Guy Fabre
13001 Marseille

PROJET ASSOCIATIF

Déroulé de la formation

Apprendre à élaborer collectivement un projet associatif.

Jour 1

Projet associatif et dynamique associative

- Comprendre le système centre social et la dynamique associative.
- Acquérir les fondamentaux du travail collaboratif.
- Apprendre à formuler des intentions collectives.
- Analyser les écrits de référence de l'association.
- Apprendre à définir un cadre pour son projet associatif.

Jour 2

- Apprendre à dynamiser la gouvernance et l'assemblée générale.
- Comprendre et intégrer les enjeux liés à la participation et bénévolat.
- Acquérir les techniques d'animation d'ateliers participatifs en direction des habitants.es.
- Préparer un plan de mise en œuvre.

Phase de mise en œuvre des ateliers sur une période de 1 à 2 mois en direction des personnes usagères de l'association.

Jour 3

- Analyser et interpréter les résultats des ateliers.
- Identifier les données essentielles des ateliers pour nourrir le projet associatif avec la parole des habitants.
- Définir des axes stratégiques pour les trois années à venir.

Jour 4

- Apprendre à rédiger collectivement les différentes parties du projet associatif.
- Définir un contrat d'adhésion.
- Définir une stratégie de valorisation du projet associatif.